

# La lettre du SNUipp Isère

Lundi 19 mai 2008 (version pdf ici)

*Merci de communiquer cette lettre aux collègues de l'école*

## Sommaire

- 45 000 à Paris
- Service minimum : diversion et provocation.
- Grève du 22 mai
- Mobilisation du 24 mai
- Base élèves
  - La FCPE demande le retrait de Base élèves
  - Téléchargez la réponse complète à la lettre de l'IA aux parents d'élèves.
- Nouvelle organisation de la semaine
- Curieux livrets
- Violences policières

## ■ 45 000 à Paris !!!

**Nombreux, très nombreux, très très nombreux, enthousiastes et déterminés !** Oui, les personnels de l'Éducation nationale sont bel et bien mobilisés contre les suppressions de postes (90 000 en 5 ans), les attaques contre l'école, les nouveaux vieux programmes, la suppression des RASED et la stigmatisation des enfants en difficulté, le refus de tout dialogue de Darcos et du gouvernement, le mépris et les provocations permanentes du Président de la République.

Il en faudra pourtant plus pour faire plier Darcos, Fillon et Sarkozy qui sont toujours, pour l'instant, droit dans leurs bottes. Nous appelons les collègues à rester mobilisés et à participer aux actions programmées par la FSU.

## ■ Service minimum : diversion et provocation

**Communiqué de presse du SNUipp-FSU du 15 mai 2008.**

« Alors que deux enseignants des écoles sur trois étaient en grève le 15 mai pour exiger une politique éducative et budgétaire qui favorise la réussite de tous les élèves, le Président de la République se borne à apporter pour seule et unique réponse... l'annonce d'une loi sur un service minimum d'accueil.

Cette diversion ajoute de l'exaspération à la colère des personnels ! Le chef de l'État n'apporte aucune réponse aux inquiétudes et aux attentes exprimées par les enseignants et les parents en matière de moratoire pour les programmes de l'enseignement primaire, de politique éducative et budgétaire.

Le Ministre de l'Éducation nationale, quant à lui, persiste dans son refus de tout dialogue social.

Devant cette provocation et cette absence de réponses, le SNUipp appelle à nouveau les enseignants des écoles à poursuivre et amplifier les actions engagées notamment en participant massivement à la manifestation nationale du 18 mai et à la journée nationale d'action du 24 mai avec les parents d'élèves. » *Paris le 15 mai*

## ■ Jeudi 22 mai, défense des retraites : public-privé

Nous vous invitons à vous reporter à l'Écho des cours reçu dans les écoles la semaine dernière et disponible sur le site du SNUipp 38 : [http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/4\\_pages\\_retraites.pdf](http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/4_pages_retraites.pdf)

Les mobilisations se multiplient, celle de jeudi sera interprofessionnelle public-privé pour la défense de notre système de retraite. Nombreux, nous montrerons notre détermination à ne pas laisser voler en éclats le système de retraite solidaire qui est encore le nôtre.

**Manifestation à 10 heures, départ place de la gare**

## ■ Samedi 24 mai : pique-nique revendicatif place Victor Hugo à Grenoble

Enseignants, lycéens, parents d'élèves : nous vous invitons à un pique-nique revendicatif samedi 24 mai à midi place Victor Hugo. Ce sera l'occasion de réaffirmer nos revendications auprès de la population.

**Nous vous attendons nombreux**

## ■ Base élèves :

- **Directeurs ou non, vous êtes concernés par la mise en place du fichage des enfants.**

- Des directeurs ont pu entrer dans Base élèves en croyant au côté pratique de l'outil, **sans éléments d'information complets sur le dispositif**. Alertés sur le fichage **et inquiétés par le contexte général**, ils peuvent souhaiter la suppression de ce dispositif.

- Des directeurs ont pu penser un temps qu'ils auraient la « liberté » de ne pas rentrer toutes les données. Inquiétés par les capacités de mise en œuvre de pressions et de menaces de notre administration, ils mesurent maintenant qu'il n'en sera rien.

- Dans tous les cas, Base élèves est l'affaire de tous.

**Nous devons déployer le maximum d'énergie maintenant et rester très solidaires, parents, enseignants, élus.**

**La FCPE a pris, à son congrès d'Épinal, une position ferme contre Base élèves.**

**La FCPE demande l'arrêt de la mise en œuvre de Base élèves**

[http://www.fcpe.asso.fr/e\\_upload/pdf/motion\\_1\\_-\\_base\\_eleves.pdf](http://www.fcpe.asso.fr/e_upload/pdf/motion_1_-_base_eleves.pdf)

## - Réponse au courrier de l'IA aux parents : mais de quoi a peur l'IA de l'Isère ?

Vous trouverez en lien une réponse à la lettre que l'IA a adressée aux 140 000 parents de l'Isère. C'est le fruit d'un travail fouillé et collectif sur les textes.

[http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08\\_05\\_12\\_reponse\\_IA\\_v\\_longue.pdf](http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08_05_12_reponse_IA_v_longue.pdf) (un peu long à charger)

L'IA entend interdire aux directeurs d'écoles de distribuer aux parents d'élèves un courrier signé notamment par le SNUipp et la FCPE au prétexte que le collectif CIRBE n'est pas référencé officiellement ! Comme le précise l'IA dans le message électronique qu'il a envoyé aux écoles : « **les documents remis pas les associations de parents d'élèves sont distribués aux élèves pour être donnés à leurs parents .... sans faire l'objet d'un contrôle a priori** ». Nous sommes donc bien dans le cadre énoncé par l'IA. C'est par le biais du site du SNUipp que ce courrier, signé par la FCPE, vous est transmis. La FCPE est une organisation reconnue, l'IA ne peut tout de même pas prétendre le contraire ! Le SNUipp est une organisation syndicale reconnue ! Le président de la république n'a pas encore décrété l'interdiction des syndicats ou des associations de parents d'élèves. Nous souhaitons vivement que notre IA reste dans le cadre de la légalité républicaine. Que les arguments avancés dans ce document le gênent, nous le comprenons bien, ils battent en brèches ses allégations. Ça n'est pas une raison pour imposer la censure dans les écoles. **Il n'a aucun droit à vous interdire de distribuer ce document aux parents d'élèves, ce n'est ni plus ni moins que de l'abus de pouvoir !**

Une certitude en tout cas, la débauche d'énergie déployée par notre administration pour faire passer la pilule du fichage des enfants est bien la preuve que l'enjeu est bien au-delà de l'installation d'un simple outil de gestion.

## ■ Nouvelle organisation de la semaine (suppression du samedi matin)

Le document que nous vous avons transféré précédemment n'est qu'un **PROJET** de décret (qui a déjà été modifié). Le ministre n'a toujours rien signé. Nous ne savons pas quand il le fera. Pour l'instant, il met les équipes en grandes difficultés.

Certains IEN demandent déjà aux équipes des projets d'organisation pour l'année prochaine. L'IA nous a dit en CAPD qu'il ne souhaitait rien mettre en place tant que le décret ne serait pas signé et que pour l'instant aucun cadre départemental n'était donné.

La seule urgence est donc d'attendre la signature du décret ministériel pour faire quoi que ce soit. Il faut avoir conscience que tout ce qui aura été fait avant est susceptible de ne pas rentrer dans le cadre du décret qui sera finalement signé. C'est plus qu'hasardeux.

Nous reparlerons du fond ultérieurement et notamment lors de nos réunions d'information syndicale samedi matin.

## ■ Dans certaines écoles curieux livrets ! Pour quoi faire ?

Certaines écoles ont reçu de curieux livrets dans leurs écoles. Des livrets à remplir par les élèves concernant l'enseignement des mathématiques et du français. Un autre livret est destiné aux enseignants eux-mêmes, dans lequel ils doivent entre autre dire ce qu'ils ont fait avant d'être enseignants et autres renseignements dont on se demande bien à quoi ils peuvent servir ! C'est le troisième livret qui prête le plus à caution : il est à remplir par le directeur. Celui-ci doit donner des renseignements sur les méthodes de travail de leurs collègues, le comportement des parents et autres renseignements qui s'apparentent à du contrôle des personnes. **Ces documents sont présentés comme une recherche mais il ne s'agit aucunement de recherche universitaire, ils émanent de la direction de la prospective du ministère. Rien, ni les objectifs ni les conditions de traitement de ces informations n'est indiqué aux collègues destinataires de ces enquêtes. Nous allons interroger l'IA. Quoi qu'il en soit, une seule réponse : ne pas les remplir !**

## ■ Violences policières

Vous avez pu être témoins des comportements totalement disproportionnés et sans aucune retenue des forces de police envers le mouvement lycéen : blessés graves, places et rues de la ville inondées de gaz lacrymogène...

Vous trouverez en lien la déclaration de la FSU qui condamne ces comportements.

[http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08\\_05\\_16\\_violences\\_policières\\_Communique\\_de\\_presse\\_FSU.pdf](http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/08_05_16_violences_policières_Communique_de_presse_FSU.pdf)

Vous trouverez également en lien une pétition proposée par un militant grenoblois à laquelle la FSU a souhaité s'associer. Si vous souhaitez la signer, renvoyez-nous vos coordonnées par retour à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr) et n'hésitez pas à la faire signer autour de vous.

[http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/Violence\\_policière.pdf](http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/Violence_policière.pdf)

À renvoyer très rapidement au SNUipp par courrier, fax ou mail.

*Ne pas répondre directement à ce message mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)*